

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]



Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Niver - Numéro 49 / A viz Ebrel – Avril 2020



Vidéos festives et croix médiévale exfiltrée

Ce trimestre on a connu une pandémie, mais le GrandTerrier confiné est resté actif : pour preuve ces échanges de souvenirs grâce aux vidéos des années 1950-60 mises en accès libre par la Cinémathèque de Bretagne : les fêtes locales filmées par Alain Quelven, et la nature préservée des abords de l'Odéon par Gwenn-Aël Bolloré.

Ensuite, c'est une évocation de la statue monumentale de granit de Gwenhael / Guinal, natif de la paroisse, qui a été érigée en 2019 à la Vallée des Saints.

Le sujet suivant est daté du XVIII^e siècle, plus exactement de l'année 1739 quand un jeune noble gabérisois est admis comme page aux Petites Écuries du roi Louis XV à Versailles.

Cinq articles sont situés au XIX^e siècle : le(s) moulin(s) de Kernaou, les délibérations municipales de 1851 à 1879, la retraite de Mexique en 1865-67, une homélie en breton en 1870, l'épidémie de variole en 1881-88.

Deux autres sujets représentent le XX^e siècle : l'assistance aux vieillards en 1905-1909, les archives Arolsen des prisonniers gabérisois en 1939-45.

Et pour finir on termine par un sujet de protection du patrimoine : la croix médiévale de Kroas-Ver qui a été exfiltrée en juin 2019 pour raisons de travaux au centre-bourg et dont on espère tous le retour prochain à sa place d'origine.

Et, pour la suite de nos travaux, nous vous proposons cette réflexion du poète El Yazid Dib : « **Face à cette pandémie, ce n'est pas la fin du Monde ; c'est la fin d'un monde.** »

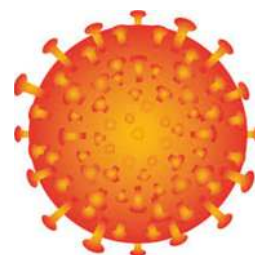


Table des matières

Les vidéos de fêtes gabérisoises des années 1958-62 d'Alain Quelven, « <i>Festoù hon tud kozh</i> »	1
Cinémathèque bretonne et films aquatiques de Gwenn-Aël Bolloré en 1954, « <i>Filmoù an dour</i> »	4
Statue monumentale de Gwenhael à la Vallée des saints de Carnoët, « <i>Statu Sant Gwinal</i> »	6
François-Louis de La Marche, adoubé comme page du roi Louis XV en 1739, « <i>Pachig ar Roue</i> »	8
Moulins de Kernaou, renable et baux et cadastre entre 1794 et 1834, « <i>Meil gwenn ha rous</i> »	10
Registres numérisés des délibérations des conseils de 1851 à 1879, « <i>Jistroù kozh dre an niver</i> »	13
L'expédition et la retraite du Mexique en 1861-67 selon Déguignet, « <i>Retred deus bro Meksik</i> »	15
Une homélie en breton pour un ex-voto dédié aux soldats de 1870, « <i>D'hor Soudardet Mobilet</i> »	17
La mortalité locale suite aux épidémies de la variole en 1881 et 1888, « <i>Marv gant ar vreac'h</i> »	19
Loi et politique municipale d'assistance aux vieillards en 1905-1909, « <i>Skoazell an tud kozh</i> »	21
Dossiers des archives allemandes des camps de déportation en 1939-45, « <i>Dosieroù alamant</i> »	23
Exfiltration technique et retour en place de la croix médiévale de Kroas-Ver, « <i>Distro war e giz</i> »	25

Les vidéos de fêtes des années 1958-62 d'Alain Quelven

Festoù hon tud kozh

Trois vidéos inédites d'Alain Quelven de kermesses, matchs de foot et sortie de classe en 1958-62, mise en accès libre par la Cinémathèque de Bretagne. Plus de 200 noms de gabérisiens de tous âges ont été attribués aux participants grâce aux clichés « arrêts sur images ».

Nota : Dans le prochain n° du Kannadig il sera question d'autres films d'Alain Quelven pour des scènes de chasses sur les terres de St-André et de pêches sur l'Odét à l'écluse de Coat-Piriou, l'identification des chasseurs et pêcheurs étant organisée sur le site GrandTerrier dans la deuxième semaine d'avril.

Vidéaste amateur passionné

Alain Quelven est natif de Garsalec en Ergué-Gabéric, sa famille s'étant ensuite installée à Keranguéo. Pendant la guerre 1939-45 il est déporté en Allemagne et en Autriche d'où il s'évade quatre fois. Travaillant comme comptable à la papeterie Bolloré d'Odét avant et après guerre, il connaît bien les milieux sportifs et associatifs du quartier de Lestonan. Dès 1956, il se lance dans le cinéma amateur, fixant sur la pellicule la vie de sa commune.

Il y a un an nous avons publié une première vidéo Noir & Blanc des Paotred (équipe de foot) et de Stang-Venn (course cycliste). Les trois nouvelles sont respectivement deux kermesses au patronage de Keranna et au parc du manoir du Cleuyou, une sortie de la classe 1932 (nés en 1912) à Saint-Guénolé, et deux matchs de foot des Paotred à Pont-de-Buis et à domicile en 1962.

Le film des kermesses, en couleurs, dure 15 minutes et est intéressant pour le nombre important de personnes filmées, de tous âges, et notamment les jeunes enfants qui, toujours vivants pour certains, peuvent témoigner aujourd'hui, soixante ans plus tard.

La deuxième vidéo, en couleurs aussi et de 9 minutes, montre la vivacité des « classes » de jeunes gens au siècle dernier sur notre commune, de par leurs réunions à périodes fixes, souvent tous les cinq ans avec une participation toujours suivie, ceci depuis l'âge de leur vingt ans.

La troisième, quinze minutes en N&B, présente des sportifs footballeurs gabérisiens en action, en l'occurrence les « Paotred Dispount » (les gars sans peur), ce pour un premier match à l'extérieur contre Pont-de-Buis le 13 avril 1958, et pour un second à domicile sur le terrain de Keranna.

Matchs des Paotred-Dispount

Voici le chrono du film du match de foot contre Pont-de-Buis en 1958 selon le compteur précis défilant en bas d'écran sur la



Alain Quelven
(1912-1984)



Mars 2020

Articles :

« Kermesses à Odét et au Cleuyou en 1958-59, vidéo d'Alain Quelven »

« Matchs de foot des Paotred à l'extérieur et à Keranna en 1958, vidéo d'Alain Quelven »

« Sortie de la classe 32 en 1962 pour leurs 50 ans, vidéo d'Alain Quelven »

Espace
Audio-Visuel

Billet du
28.03.2020



Léonus, Yves Léonus, Pierre Moal, Noël Moigne, Fañch Menez, Lanig Niger, Jean Perrot, Paulette Perrot, Corentin Poulélaouen, Charles et Eugène Poupon, Vé Rannou, Clothilde Rivoal-Gloanec, Gérard Saout ?, Fanch Ster, Fañch Tanter, Odette Tymen, Fañch Yaouanc,

Fêtes à Keranna & au Cleuyou

Chrono du film des kermesses de 1958-59 selon le compteur précis défilant en bas d'écran sur la vidéo mise à disposition :

A/ 00:00 à 07:38 : Kermesse sur le terrain de foot de Keranna.

B/ 07:38 à 07:59 : Le bief du Jet alimentant le moulin du Cleuyou.

C/ 07:59 à 11:38 : Arrivée à la grande kermesse du Cleuyou.

D/ 11:38 à 15:32 : Grande kermesse dans le parc du Cleuyou.

Des clichés ont été sélectionnés afin de permettre d'identifier les têtes des participants, et 140 noms ont déjà été attribués :

Jean-Claude Bacon, Corentin Bacon, Hervé Barré, Emile Beulz, René Beulz, Michel Bihan, Yves-Marie Blanchard ?, Michel Bléogat, Philippe Boulanger ?, Jeanette Carlin, Hervé Carlin et fils, Annick Chatalic, René Chatalic, Aumônier Jean Corre, Joël Duvail, Marcel Duvail, Marie-Françoise Espern-Le Doeuff, Fanch Féroc, Jean Feunteun, René Feunteun, Soeur François-Noëlle, Fanch Gall, Marie Gaonac'h-Le Bihan, Frère Henri Gourmelen, Jean Guéguen, M.-Françoise Guéguen ?, Jean Hascoet, Maria Hémary-Le Berre, Thérèse Hémidy et Angèle, Roger Henvel, Jean-Jacques Hostiou, Marie-Claire et Monique Hostiou, Henri Huitric, Josephe Huitric-Sizorn, Lisette Huitric, Marie Huitric-Le Roy, Monique Huitric-Le Moigne, Maryvonne et Robert Huitric, Pierre Huitric, René Huitric, Abbé René Huitric, ? Istin, Claude Kergourlay, Pierre Lasseau, Jean le Berre, Pierre Le Berre, Hélène Le Bihan-Feunteun, Pierre Le Bihan, Marie-Jeanne Le Bras, M.-J. Le Breton-Le Berre et mère en coiffe, Marceline Le Corre, Anne-Marie Le Doaré-Boënnec,

vidéo visualisable en section "Le Film" :

A/ 00:00 à 00:11 : Entrée au stade et extrait de match précédent

B/ 00:20 à 01:03 : Entrée des Paotred et photo des joueurs

C/ 01:03 à 05:09 : Début du match à Pont-de-Buis

D/ 05:09 à 06:26 : Pause de mi-temps, supporters

E/ 06:26 à 10:44 : Retour des joueurs, deuxième mi-temps

F/ 10:44 à 15:37 : Autre match à Keranna, supporters

Un certain nombre de clichés ont été sélectionnés afin de permettre d'identifier les têtes les plus connues, et 50 noms de joueurs ou de supporters ont déjà été attribués :

Emile Beulz, Michel Bihan, Pierre Boënnec, Jean Bourbigot, Jeannette Carlin, Jean Corre, Jean Corré, Pierre Eouzan, sa femme et leur fille Jacqueline, Emile Herry, Laouic Huguen, Laurent Huitric, JP Laurent, Alain Laurent, René Laurent, Jean Le Berre, Pierre Le Berre et épouse, Yvon Le Beuz, André Le Coq, ? Le Dé, Jean Le Gall, Henri Le Gars, Pierre Le Moigne, Anne-Marie Léonus, Louis



Ci-dessus : Jean Perrot, Jean Bourbigot (à gauche), Fañch Yaouac, et Pierre Boënnec.

Charles Le Du, Jean Le Gall, Mme Jean Le Gall ?, Mme Henri Le Gars, Michel Le Gars, Hervé Le Goff, Marie et Denise Le Goff, Thérèse Le Goff-Kergourlay, Missionnaire Pierre Le Menn, René Le Meur, Thérèse Le Moigne, Jeannine Le Moal-Barré, Jean Le Meur, Marie-Anne Lennon, Louise Lennon-Lozachmeur, Georges Le Nerrant, René Le Nerrant, Anne-Marie Léonus, Jean-Yves Léonus, Yves Léonus, Angèle Le Reste, Anne-Marie Le Roux, Jean et Germaine Le Roux, Hervé Le Roux ?, Noël Le Roux, Pierre Le Roux, Louis Le Roy, Alain Letty, Madeleine Lore-Narvor, Mme Lore mère ?, Fanch et Marjan Mao, André Marc, Corentin Marc, Matheïs Mévellec ?, Marie-Jeanne Marc-Le Pape, Pierre Moal, Jeanine Narvor-Bosser, Jos Nédélec, Lucien Nédélec, Yves Nicot, Yves Nicot père, Lanig Niger, Lisette Niger, Recteur Pierre Pennarun, Marie-Paule Pennec-Bourbigot, Monique Péron, Jean Perrot, Claude Pétillon, Marie-Josée Pétillon-Laurent, Hervé Pohér, Corentin Poullélaouen ?, Jean-Marie Puech, Germaine Quéau-Trolez ?, Marie-France Quénéhervé, Perrine Quénéhervé-Hostiou, Mme Anna Quelven, Louis Quelven, Annick Rannou, Madeleine Riou-Herry, Clothilde Rivoal-Gloanec, Raymond Rivoal, Pierre Roumégou et Alice Roumégou-Le Berre, Jeannette Salaun-Le Bihan, Anna Saliou, Laouic Saliou, René Saliou, Marianne Sizorn ?, Pierrick Sizorn, père et petit-fils, Anne-Marie Thépaut, Alain Thomas, Jean Tymen.

On y voit notamment les prêtres de la paroisse, à savoir Pierre Pennarun le recteur, Jean Corre l'aumônier d'Odét, Henri Gourmelen enseignant à l'école St-Joseph de Lestonan, et des missionnaires. Côté municipalité le jeune maire Jean-Marie Puech est présent également au Cleuyou, fraîchement élu en mars 1959.

Pour René Le Reste, enfant de Garsalec comme Alain Quelven, les souvenirs reviennent après visionnage de la vidéo : « J'ai reconnu beaucoup de visages, que ce soit à Keranna ou au Cleuyou où avait lieu la grande Kermesse ou l'on voit le défilé des chars. »



Yves Nicot, présent à la fête lui aussi, témoigne : « Concernant la date de la kermesse du Cleuyou je pense que c'était au printemps 1959, ceci étant confirmé par la présence d'un bébé né en juillet 1958, ici dans les bras de sa maman Thérèse Le Goff-Kergourlay » (cf. cliché 15:16). Et il ajoute : « Que de souvenirs cela remue, combien de visages disparus ! ».

La scène des chars est fantastique. Les remorques finement décourées sont tirées par des tracteurs conduits par les agriculteurs des fermes de toute la commune. De nombreux enfants y sont souriants, tous déguisés, ainsi ces indiens âgés de 10 ans et le cow-boy du même âge qu'ils ont ligoté :



Ci-dessus : Clothilde Gloanec, Lisette Niger et René Le Meur.

Ci-contre : Hervé Carlin à gauche, Jean-Jacques Hostiou (dcd), Georges Le Nerrant, et derrière eux Michel Bléogat.





Gwenn-Aël Bolloré
(1925-2001)



Reportages aquatiques de Gwenn-Aël Bolloré

Filmoù an dour

Quatre films en N&B et en couleurs tournés en 1954-58 sur les initiatives de Gwenn-Aël Bolloré et de son épouse Renée Cosima, tous sous le thème de l'eau, des rivières, de la pêche et des voiliers. Mise en accès libre par la Cinémathèque de Bretagne.

Vidéos numérotées 3957 à 3960 dans la collection des films professionnels de la Cinémathèque de Bretagne à Brest. Les génériques de ces quatre films, produits et distribués par Evrard de Rouvre ¹, sont introduits par un tableau peint représentant l'actrice Renée Cosima. Le premier, en N&B, est une descente de l'Odet depuis sa source, et les trois autres en couleurs se déroulent sur des bateaux et des plages : « *Le vire-cailloux* » ², « *Derniers voiliers* » et « *Requins sur nos plages* ».

Descente naturelle de l'Odet

Autant les derniers sont filmés en milieu maritime, autant le film « *L'Odet* » est essentiellement

construit sur des séquences prises localement à Ergué-Gabéric, plus précisément sur le lieu-dit éponyme « *Odet* » qui abrite la papeterie et le manoir familial.

En voici le chrono selon le compteur précis défilant en bas d'écran sur la vidéo visualisable ci-après :

A/ 39:50 à 40:42 : générique du film

B/ 40:42 à 42:56 : nuages, calvaire, pluie sur chapelle et manoir d'Odet, source à Roudoualec, insectes et têtards, poissons

C/ 42:56 à 46:57 : cours d'eau, chenille et escargot, amphibiens, putois, rivière dans les champs, fleurs, oiseaux, champignons, courant et rochers

D/ 46:57 à 49:32 : l'écluse de Coat-Piriou, papeterie d'Odet, Stang-Odet, canard, grenouille, truites, jeunes pêcheurs, renard, vallée du Stangala

E/ 49:32 à 51:12 : Quimper, méandres, voilier, estuaire, nuages, chapelle d'Odet

Une voix off plante le décor : « *Nous sommes en Bretagne, à la pointe extrême de l'Europe. Les touristes ne connaissent pas la Bretagne. Ils n'en connaissent que les plages et les hôtels. Ils voient les ports, rapidement, les jours de beaux temps, et ils ignorent l'arrière-pays. L'arrière-pays sauvage, moussu, rocaillieux, accidenté est habillé par une lumière humide qui vient de la mer.* »

La remontée de la rivière depuis sa source à Roudoualec est égrainée par des scènes de vie

¹ Evrard de Rouvre (1923-1979) était un producteur, distributeur et réalisateur de films, auteur de livres touristiques, collectionneur et bibliophile

² Vire-cailloux : pêche se pratiquant au retrait des eaux, par grande marée, sous les rochers.



« Films de reportages aquatiques réalisés par Gwenn-Aël Bolloré »

Espace Audio-Visuel

Billet du 04.04.2020



naturelle dans l'eau qui fourmille à l'époque de poissons, et sur ses rives peuplées d'insectes et d'animaux, des scènes filmées sur les terres familiales des Bolloré. On y voit aussi l'écluse, le calvaire, le manoir et les anciens bâtiments de la papeterie.

L'image introductive de la pluie ruisselant du toit de la chapelle St-René d'Odét est reprise en conclusion, après les nuages en mouvement, le tout sur une musique de Marcel Landowski ³.

Bande-son du commentaire

« ... Cette source c'est celle de l'Odét, fleuve côtier de 60 kilomètres qui irrigue la Cornouaille.

Bien peu de curieux, seulement la nuit quelques revenants de l'époque mystique et chevaleresque du Graal viennent ici troubler les manifestations naturelles de la vie. L'onde était transparente, ainsi qu'au plus beau jour. C'est La Fontaine qui aurait pu dire ce qui se trame

³ Marcel Landowski est un compositeur français, né le 18 février 1915 à Pont-l'Abbé (Finistère) et mort le 23 décembre 1999 à Paris. Nommé en 1966 « Directeur de la musique » de la Comédie-Française, il a donné une organisation nationale à l'enseignement de la musique et de la danse.

entre cette salamandre, cette grenouille, cette anguille, cette bergeronnette, ce putois et ce lézard. Roudouallec, Santenn Alla, Kreisker, Stangala, Meil-Poul ne sont pas des noms de fleurs, mais les noms des pays que l'Odét traverse pendant sa brève course. Mais qui prétendait donc que la Bretagne n'était qu'une terre de rochers et d'ajoncs ?

Ce n'est pas en été quand les familles s'entassaient au bord de la mer, mais au printemps et à l'automne, qu'il faut voir la Bretagne. La Bretagne des calvaires et des chemins creux, de Chateaubriand et de Renan, partout différente et toujours la même. On s'étonne de trouver une usine le long de ce fleuve, qui semble oubliée des hommes. Pour leur usage, ils associent l'eau à son ennemi, le feu. Et puis, par une de ces délicatesses dont ils ne sont pas coutumiers, avant de rendre à cette eau qu'ils ont salie sa liberté, ils la purifient.

Voici avec sa cathédrale, Quimper, la ville de l'évêque Corentin et du poète Max Jacob qui a dit : "Que l'on m'enterre entre pierre et goémons, je préfère à tout un pommier breton, il n'y a pas de cloches en haut du Panthéon". Les bateaux et la marée remontent jusqu'à Quimper. L'Odét n'est plus ici la retraite des truites, son eau se sale, l'océan est tout proche. À l'ouest, en longeant la côte, s'étendent les roches plates et creuses de l'anse de la Torche. À l'est, Concarneau. Tout à l'heure nous serons loin de ces rivages. »



Statue de Gwenhael à la Vallée des saints de Carnoët

Statu Sant Gwinal

Le tohu-bohu récent à la Vallée des Saints où les fondateurs se rebellent pour éviter la marchandisation du site nous font prendre brusquement conscience qu'on a complètement oublié de relater la réalisation de la statue monumentale du saint protecteur de notre commune.

En juillet 2017 nous avons lancé sur GrandTerrier un appel à souscription pour l'érection de cette statue.



Robe de bure et mudrā

Grâce à une souscription populaire de 15.000 euros collectés auprès de 136 donateurs, une grande statue de saint Guinval/Guénauel a été dressée en 2019 sur le site de la Vallée des Saints de Carnoët (Côtes d'Armor).

La statue a été réalisée fin 2018 par Cyril Pouliquen, l'éminent sculpteur de Plourin-lès-Morlaix. Sur le site de Carnoët il a déjà produit les saintes et saints

Dalerc'ha, Donasian et Rogasian, Ernog, Pergat et Visant Férrier. La statue de Saint Gwennaël est taillée dans un bloc de granit de jolis grains foncés, avec les plus d'une robe de bure jusqu'au sol et en contraste une figure et des mains vitrifiées.



Sa tête est recouverte d'une cagoule, avec une longue pointe à l'arrière. La figure lisse, constituée de multiples facettes et ornée d'un œil droit en tâche sombre, ressemble à un masque de divinité.

Cette représentation faciale symbolique est sans doute liée à la beauté légendaire du fils de Romélius et de Laetitia : « *filius elegantis formae, vultus angelici, Guenailus nominatur* » ("fils d'une beauté exceptionnelle, au visage d'ange, il reçoit le nom de Guénauel", Vita seconda sancti Guenaili).

Sur la ceinture de son habit de moine, sont gravées les inscriptions suivantes : « ST GWENNAEL » à l'arrière, « LOUISON » (assistant sculpteur ?) sur le côté

Février 2020

Articles :

« Saint
Gwenhaël (6e
siècle) »

« Guinal,
115e statue
de La Vallée
des Saints, Le
Télégramme
2017 »

Espaces
Biographie
Journaux

Billet du
15.02.2020

sud, et « *ALI LEO* » (signature ⁴ du sculpteur Pouliquen) sur le côté nord.

Le moine présente en avant les paumes de ses mains ouvertes, dans un geste d'apaisement et d'absence de peur, un peu comme une « *mudrā* » ⁵ dans la culture et religion bouddhique.

La statue est placée sur le bord ouest de la colline du site de Carnoët, le regard dans la direction du sud-ouest, probablement vers le pays de sa naissance et son enfance, à savoir Ergué-Gabéric près de Quimper.

Télégramme de juillet 2017

L'appel du 27.07.2017 dans le journal Le Télégramme pour le financement d'une statue monumentale de granite à la Vallée des Saints en l'honneur d'un saint natif d'Ergué-Gabéric, saint Guinal, 2e abbé de Landévennec.

Un article rédigé par le correspondant Benoit Bondet de La Bernardie : « *Saint-Guinal, qui serait né à Ergué-Gabéric au VI^e siècle, aura sa statue à la Vallée des Saints. La 115^e du site. Elle devrait être sculptée l'an prochain.* »

Le Télégramme

⁴ Ali Léo est un nom tiré du début des prénoms des deux filles de Cyril Pouliquen.

⁵ La *mudrā* est un terme sanskrit qui désigne une position codifiée et symbolique des mains d'une personne (danseur, yogi) ou de la représentation artistique (peinture, sculpture) d'un personnage ou d'une divinité. L'origine des *mudrās* est très ancienne et se rattache à la culture védique.



Ergué-Gabéric

Jeudi 27 juillet 2017

Guinal. 115^e statue de La Vallée des Saints

Saint-Guinal, qui serait né à Ergué-Gabéric au VI^e siècle, aura sa statue à la Vallée des Saints. La 115^e du site. Elle devrait être sculptée l'an prochain. L'historien Jean Cognard revient sur ce saint, réputé d'une grande douceur.

Jean Cognard devant la croix de Kerrous qui indiquait le lieu de naissance de Guinal. La croix a été transférée dans le jardin du presbytère.



Prévue pour être la 115^e de la Vallée des Saints, à Carnoët, la statue de Saint-Guinal (Saint Gwennaël) devrait être sculptée l'an prochain. L'historien Jean Cognard rappelle l'histoire de ce personnage réputé être né à Ergué-Gabéric au début du VI^e siècle.

Maître d'œuvre du site internet Le Grand Terrier, consacré à l'histoire de la commune, Jean Cognard raconte : « Saint-Guinal, serait né sur les bords de l'Odét, sans doute dans le secteur de Kerrous. Une grande croix en pierre, qui a été transférée dans le jardin du presbytère au cours du siècle dernier, en rappelle le souvenir ».

« Sa vie nous est connue par de nombreux textes et cantiques anciens qui mêlent étroitement histoires et légendes », poursuit-il.

Voyageur et fondateur

Encore enfant, Gwennaël aurait rencontré Gwénolé dont il suit l'enseignement dans l'abbaye de Landévennec. Il y devint moine en 511, puis père abbé, successeur de Gwénolé à la tête de l'abbaye. En 539, il se rendit en Irlande, avec onze de ses moines, pour y recevoir l'exemple de la vie monastique de ce pays, marquée par Saint-Colomban.

Il y serait resté 34 ans et à son retour, aurait fondé des établissements monastiques, notamment à Plomeur, Melgven, sur l'île de Groix et à Lanester, où il serait mort vers 580-590 : « Il y aurait donné une dernière prescription à ses disciples, celle d'organiser un festin, chaque année, au jour anniversaire de sa mort, soit le

3 novembre », précise Jean Cognard.

Une légende qui lui est souvent rattachée est le sauvetage d'un cerf poursuivi par une meute de chien. Légende qui lui vaut d'avoir la réputation d'être un saint d'une grande douceur.

L'église paroissiale de la commune lui est dédiée.

« La souscription pour la réalisation et l'édification de la statue de Saint-Guinal dans la Vallée des Saints est en cours », indique Jean Cognard qui invite les Gabérisois à y contribuer.

▼ Informations

La page de Saint-Guinal sur le site de la Vallée des Saints : <http://www.lavalleeessaints.com/gwennael-xml-281-834.html>.

Janvier 2020

Article :

« 1739 -
François-
Louis de La
Marche admis
comme page
de la Petite
Écurie du
roi »

Espace
Archives

Billet du
25.01.2020

François-Louis de La Marche, page du roi en 1739

Pachig ar Roue

Le dossier d'admission du jeune gabérisois comme page du roi, daté du 13 mars 1739, est constitué des preuves de noblesse nécessaires pour l'obtention du titre de Page des Petites Écuries du roi à Versailles et est certifié par le juge d'armes Louis-Pierre d'Hozier (1685-1767).

Le registre manuscrit est conservé sur le site Richelieu de la Bibliothèque Nationale de France sous la cote Français 32115. Les folios 63 et 64 ont fait l'objet d'une transcription par Armand Chateaugiron sur le site Internet Tudchentil.org.

Le dossier du juge d'armes

François-Louis de La Marche, né à Kerfors en Ergué-Gabéric, a 19 ans quand il est admis au nombre des pages du roi Louis

XV à Versailles. Plus exactement aux Petites Écuries et sous les ordres du premier Écuyer du Roi, le marquis Henri-Camille de Beringhen (1693-1770). Les tâches essentielles des pages est de participer en livrée à toutes les cérémonies royales, de son lever à son coucher, lors des messes, déplacements et chasses.

Pour être admis page du roi il faut produire un extrait baptismal légalisé du gentilhomme et les degrés de sa filiation, qui doivent remonter au moins jusqu'à son quatrième aïeul et jusqu'en l'an 1550, l'anoblissement devant être antérieur à cette date. Toutes les noblesses par charges et par fonctions sont acceptées aux Petites Écuries, alors que seuls les descendants d'une noblesse militaire peuvent entrer aux Grandes Écuries.

Le juge d'armes Louis-Pierre d'Hozier (1685-1767) ⁶ doit dresser et certifier toutes les preuves de noblesse des postulants. Pour celles de François-Louis de La Marche, son travail est sans doute facilité car il est le petit-fils du généalogiste Pierre d'Hozier, lequel était le correspondant épistolaire Guy Autret, historien et seigneur de Lezergué.

⁶ Louis Pierre d'Hozier (1685-1767), nommé juge d'armes en survivance en 1710, est 5e juge d'armes de France jusqu'à sa mort en 1767. Son père Charles René est 3e juge d'armes de 1675. Son oncle Louis Roger d'Hozier (1634-1708), est nommé 1658 juge d'armes de France, 3e juge d'armes de 1660 à 1675. Son grand père Pierre d'Hozier (1592-1660), sieur de la Garde, est nommé en 1641 2e juge d'armes de France, a écrit une Généalogie des principales familles de France et était correspondant de la Gazette de France de Théophraste Renaudot.





une levée de séquestre sera prononcée suite à amnistie en 1803.

Le document établi pour F.-L. de La Marche commence par le blason, « *De gueules à un chef d'argent* », et cette mention « *Casque de trois quarts* ». Le fait d'être timbré d'un tel casque est normalement réservé aux comtes, titre attribué tardivement à François-Louis, mais la noblesse des de La Marche originaire du vicomté du Faou présente essentiellement des écuyers et des chevaliers.

Les 8 générations identifiées par le juge d'armes, avec mention des actes de baptêmes et de partages successoraux, sont indiquées ci-contre.

Les titres originaux de noblesse fournis s'étalent de 1720 à 1547, depuis l'acte de baptême du jeune gentilhomme jusqu'à un « *acord fait le onze mai mil cinq cent quarante sept entre nobles gens Louise de la Marche, et Charles de la Marche, son frere aîné, seigneur de la Marche et de Bodriec* ».

Après sa période versaillaise, François-Louis de La Marche fait une carrière militaire comme lieutenant des maréchaux de France. De retour à Ergué-Gabéric, entreprend la rénovation de son manoir de Lezergué qui est achevée vers 1771-1772.

À la Révolution il a les ennuis de tout noble qui se respecte et doit émigrer sur l'île de Jersey où il décède en 1794. Son château de Lezergué ne sera néanmoins pas vendu comme bien national, car

VIII. Guillaume de La Marche
x Marguerite de la Villeneuve

> VII. Charles de La Marche, seigneur de Bodriec,
partage en 1547, x ???

> VI. Guillaume de La Marche, seigneur de Bodriec,
partage en 1573, x Thébaude de La Bouëxière

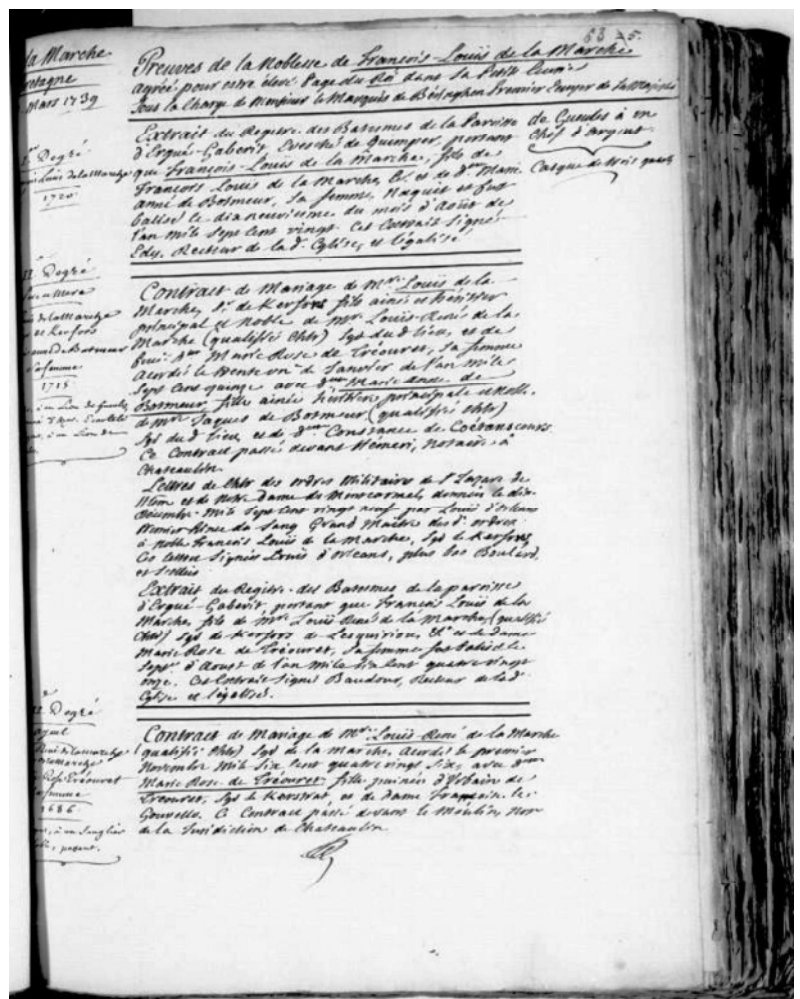
> V. Yves de La Marche, écuyer, seigneur de Kerfors
x Marie de Kersaintgilly

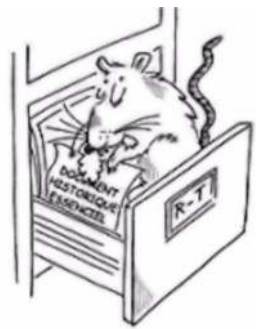
> IV. Yves de La Marche, lieutenant de présidial,
seigneur de Kerfors, x 1652 Jeanne Frolo

> III. Louis-René de La Marche, seigneur de Kerfors
x 1686 Marie-Rose de Tréouret de Kerstrat (+1709)

> II. François-Louis de La Marche (°1691, +1738),
s. de Lezergué, x 1715 M-A de Botmeur (+1762)

> I. François-Louis de La Marche (°1720, +1794)
x Françoise-Félicité de Bourigau du Pe d'Orvault





Moulins blanc et roux de Kernaou en de 1794 à 1834

Meil gwenn ha roux

Vente par adjudication du moulin comme bien national à la Révolution, nouveau renable ⁷ du moulin avec ses deux tournants en 1799, baux jusqu'en 1818, plan cadastral napoléonien.

Nos remerciements à Mme Régine de Kerlivio-Azori pour nous avoir communiqué des pièces de ses archives familiales de Kernaou.

Période révolutionnaire

⁷ Renable, s.m. : état des lieux, l'adjectif renable ou raisnable signifiant en vieux français « en bon état », et étant dérivé aussi en basse-Bretagne du terme breton « Renabl, plur. -où » pour « inventaire ». Ce renable était pratiqué essentiellement pour inventorier les biens des meuniers lors des renouvellements de baux. Il y avait le grand renable pour les aménagements extérieurs (les vannes d'amenée ou de fuite, les rigoles ou biefs, les chaussées) et le petit renable dans lesquels étaient inventoriés et valorisés tous les appareils à l'intérieur du bâtiment du moulin (le grand fer, la meule dormante et la meule courante, la roue ou la pirouette, les cordes). Le terme de souche peut être un synonyme de petit renable dans certains documents d'archives. Par extension le terme renable désigne la valeur mobilière du moulin, les meuniers devaient acquitter cette somme lors de leur entrée en jouissance, et la somme leur étant rendue à la fin du bail si le moulin était jugé bien entretenu.

Jusqu'à la Révolution, le moulin de Kernaou, exploité par le meunier Guillaume Rospabé, est la propriété foncière de « l'émigré Lamarch père », en l'occurrence François-Louis de La Marche, seigneur de Lezergué, réfugié sur l'île de Jersey où il décède en 1794, alors que son fils aîné Joseph-Louis est exilé en Guadeloupe.

Les biens des de La Marche à Kernaou sont confisqués et, lors des ventes séparées, Jean-Marie Le Roux, négociant et avoué à Quimper, devient acquéreur du manoir, de la métairie de Ty-Plouz et du moulin. Contrairement aux adjudications du manoir et de la métairie, l'acquisition du moulin se fait sans enchères publiques.

Le montant payé de 1573 francs est fixé par un document d'estimation rédigé par les experts Le Blond et Le Bour selon une abaque spécifique : multiplication par 18 ou 22 des rentes annuelles agricoles (49 francs) et meunière (15 francs), et addition de la « souche » des 210 francs correspondants à la valeur de l'équipement du moulin (trémie, roue, meule ...).

Après la vente de l'an 4 (1796), le bail du meunier Guillaume Rospabé est maintenu dans un premier temps. Mais dans le Sommier des comptes des émigrés, après le décompte des recettes de l'an 6 (1798), il y a cette mention : « *Meunier insolvable est entré à l'hospice* » ; il décèdera à Quimper en 1806.

Les moulins blanc et roux

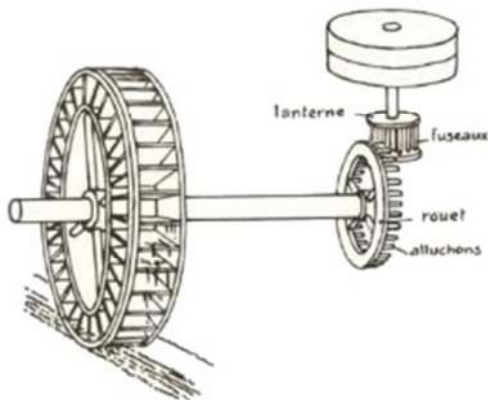
Fin 1799, Jean-Marie Le Roux fera rédiger un nouveau « re-



nable » ou inventaire détaillé des ustensiles du moulin, et signifiera à Guillaume Rospabé une sommation d'évacuation.

Le tout est valorisé pour 430 francs, une « souche » qui est doublée par rapport à l'état estimatif de 1796. La raison en est qu'en cette année 8 du calendrier révolutionnaire on compte deux roues et meules dénommées respectivement « Moulin blanc » et « Moulin roux » (cf. facsimile en page suivante).

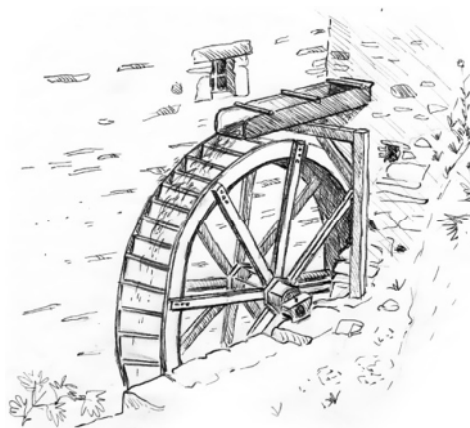
Jean Le Foll, dans son étude « Moulins et meuniers d'autrefois » publiée par l'association « Foën Izella », donne cette explication : le moulin blanc a en général des meules qui broient plus fin le froment et le blé noir ; le moulin roux est utilisé pour moudre l'avoine, le seigle et les aliments du bétail.



Les caractéristiques des deux roues de Kernaou sont attribuables à des roues verticales (perpendiculaires), les petits (double engrenage « rouet » et « lanterne » en dessous de l'axe de la meule) et grands tournants étant vraisemblablement derrière la formulation « La roue, avec ses ustensiles ». Les meules sont différentes suivant les céréales moulues : plus épaisse pour le moulin blanc, « dix pouces et quart deux cent cinq francs », et

pour le moulin roux « trois pouces et cinquante quatre francs ».

En 1809 un des deux systèmes sera abandonné, sans doute le mécanisme roux, car un rapport d'activité mentionne le moulin de Kernaou avec une seule roue perpendiculaire et une production journalière de 4 quintaux.



En septembre 1805, un nouveau bail de 9 ans est rédigé au profit du meunier Guillaume Laënnec qui prend aussi la charge du moulin voisin de Mezanlez. Pour Kernaou la nouvelle redevance annuelle d'affermage est payée en nature : huit quintaux de seigle, pareille quantité bled noir et deux quintaux d'avoine.

Jusqu'en 1823 les baux sont reconduits, avec baisse de la rente annuelle à deux quintaux de seigle, quatre quintaux de bled noir et deux quintaux d'avoine, et moyennant les subrogations de meuniers en cours de bail. Les différents meuniers successifs de Kernaou sont : Guillaume Daniélou (1806), Pierre Rospabé (1813, fils de Guillaume décédé en 1806), Yves Perchec (1814), Guillaume Morel (1815), Yves Le Masson (1817), François Huiban (1818).

Février 2020

Articles :

« Ancien cadastre et photos des ruines du moulin de Kernaou »

« 1796 - Estimation et adjudication du moulin de Kernaou »

« 1799-1818 - Renables et baux du moulin de Kernaou »

Espaces
PlanCartes
Archives

Billet du
23.02.2020



<i>Moulin de Haine</i>	
La trémie ouïe six francs, cy...	6. ..
La Civière, large à grains, triquette et Chapeau	5. ..
Cinq francs, cy	
Six planches à Couvrir le Moulin quatre francs	4. 50. c
Cinquante caducées	
quatre pièces de Curage, Vingt un francs	21. ..
Trois Dues Pétreux, trois francs, cy	3. ..
La roue courante ayons d'espaisons six francs	
et quart, charge détraite avec une Serche	
Quatre cent cinq francs l'ingr cinq caducées	205. 25. c
La Croix, six francs	18. ..
Le Collier, sept francs	7. ..
La Roue, avec ses ustanciles Vingt quatre francs	24. ..
<i>Moulin de Rive</i>	
La trémie ouïe six francs, cy	6. ..
La Civière, large à grains, triquette et Chapeau	
quatre francs Cinquante caducées	4. 50. c
quatre pièces de Curage, six francs	18. ..
Six planches à Couvrir le Moulin six francs	6. ..
La roue courante ayons d'espaisons trois francs	
et quart, charge détraite, Cinquante quatre francs	54. ..
La Roue, avec ses ustanciles, Vingt quatre francs	24. ..
La Croix, Vingt quatre francs et dix quatorze francs	14. ..
Le Collier, sept francs	7. ..
Trois Dues Pétreux, trois francs	3. ..
Lequel est situé à l'égout de la route sans escau	
et la somme totale de quatre cent quatre francs Vingt cinq caducées	

Le cadastre de 1834 ci-dessous donne la localisation du moulin et son orientation par rapport au cours d'eau de Kernaou à Mezan-
lez : le bief est alimenté bien en
amont, et forme une pièce d'eau
assez large en amont et une
retenue juste avant la chute
alimentant la roue.

Plusieurs parcelles cadastrales
sont libellées par rapport au
moulin : 375. Goarem ar veil ;
376. Foenec ar veil ; 384.
Etang ; 385. Moulin à eau.

La roue est indiquée par un
symbole sur le côté est du « mou-
lin à eau », l'eau rejoignant le
ruisseau en aval. Le cours d'eau
traverse ensuite le chemin de
Carn Yven. Ce chemin, aménagé
avec une passerelle en bois, est
aujourd'hui un chemin de ran-
donnée de plus de 5 km entre la
chapelle de Kerdévet et Lestonan.



Registres des conseils municipaux de 1851 à 1879

Jistroù kozh dre an niver

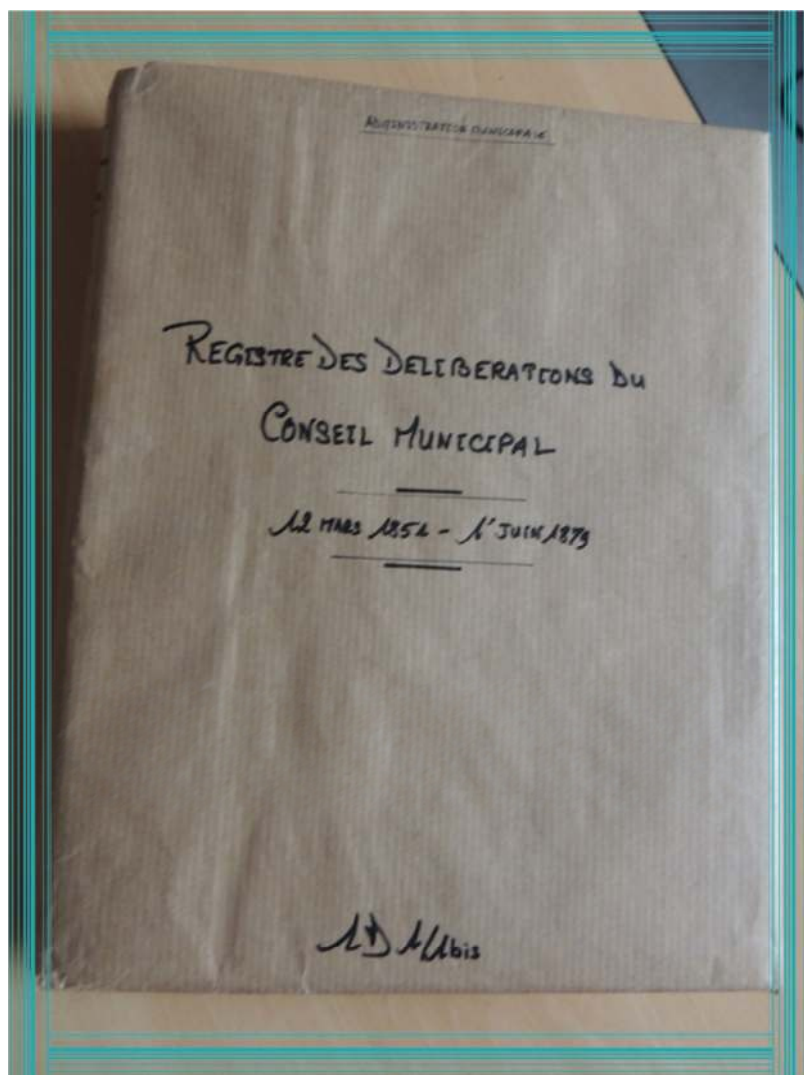
Le registre relié de 115 pages recto-version, c'est-à-dire 230 folios, conservé aux Archives municipales, numérisé sur GrandTerrier et contenant toutes les délibérations du conseil municipal d'Ergué-Gabéric du 12 mars 1851 au 1er juin 1879.

La transcription des délibérations est démarrée et sera complétée au fur et à mesure des prochaines analyses.

Municipalité de 2nd Empire

Le présent registre, dont les pages sont reproduites ci-dessous, couvre les années Napoléon III, dernier monarque en tant qu'empereur des français. Il reprend les délibérations et compte-rendus des séances du conseil municipal.

On y trouve notamment les votes des budgets communaux, la vérification annuelle des comptes, les résultats des élections, l'installation des équipes municipales élues, les nominations des maires par les préfets. Ces maires sont Pierre Nédélec (de Kergoant, cultivateur) de 1846 à 1855, Michel Feunteun (de Congallic, cultivateur) de 1855 à 1862, et Joseph Le Roux (de Lezouanac'h, cultivateur) de 1862 à 1881.



Les autres dossiers marquants de cette période 1851-1879 sont :

✚ La maison d'école : ouverture en 1854 après quelques péripéties administratives, rémunérations et remplacements des instituteurs laïques, police d'assurance contre l'incendie.

✚ Les chemins vicinaux : rectification de certains tracés, rémunération des habitants réquisitionnés pour les réparations, ventes de terres vagues communales.

✚ Les édifices religieux : réparations de l'église, de la chapelle de Kerdévot et de l'enclos du cimetière.

Extrait d'ordre du jour :

21 juillet 1867, folios 112-115 - Avis négatif sur station Moulin Jet du chemin de fer entre Rosporden et Quimper, sept points délibérés sur école, reconnaissance des bienfaits de l'instruction



3 août 1856,
folios 43-46 -
Réparations des
chemins vici-
naux, création
d'un octroi sur
les boissons
enivrantes (vin,
cidre, poiré,
hydromel, eau
de vie, liqueurs),
droits payés par
les aubergistes
pour les bois-
sons fabriquées
dans la com-
mune.

Mars 2020

Article :

« 1851-1879
- Registre des
délibérations
du conseil
municipal »

Espace
Archives

Billet du
14.03.2020

✚ Le chemin de fer : refus du projet d'implantation d'une station au moulin du Jet.

✚ L'octroi⁸ : réintroduction de la taxe sur les « *boissons enivrantes (vin, cidre, poiré, hydromel, eau de vie, liqueurs)* ».

Pendant les années du Second Empire, les maires et conseillers d'Ergué-Gabéric doivent prêter serment à Napoléon III en ces termes : « *Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur* ». Mais le respect local de l'autorité ne s'arrête pas là : trois lettres sont adressées au monarque, l'une en 1857 pour le féliciter à la naissance du Prince, la seconde en 1859 pour lui présenter « *l'hommage de son respect, de son amour et de son dévouement inaltérable* », et enfin

⁸ Octroi, s.m. : contribution indirecte perçue autrefois par les municipalités à l'importation de marchandises sur leur territoire. Cette taxe frappait les marchandises les plus importantes et les plus rentables telles que le vin, l'huile, le sucre, le café, etc. Il est signalé dès le XII^e siècle à Paris et servait à financer l'entretien des fortifications et les travaux d'utilité publique. Ce terme désigne également l'administration chargée de prélever cette taxe. Elle contrôlait chaque porte de la ville à l'aide de barrières souvent disposées entre des pavillons symétriques. Les droits d'octroi furent supprimés le 20 janvier 1791 par l'Assemblée constituante, puis rétablis par le Directoire le 18 octobre 1798. Au 19^e siècle, pour subvenir aux dépenses communales, les municipalités étaient autorisées à établir et percevoir des droits d'octroi sur certaines marchandises de consommation locale à l'entrée dans leur ville. Ces taxes furent supprimées définitivement par la loi n° 379 du 2 juillet 1943 portant suppression de l'octroi à la date du 1^{er} août du gouvernement Pierre Laval. Source : Wikipedia.

en 1867 pour s'indigner contre la tentative d'assassinat de juin.

On notera aussi que la municipalité fait l'acquisition d'un drapeau pour acclamer l'empereur et l'impératrice à leur passage à Quimper le 12 août 1858 : « *la commune doit une somme de 18 francs à M. Brossé, tapissier à Quimper, pour prix d'un drapeau qui lui a été fourni à l'occasion du voyage en Bretagne de leurs majestés impériales.* »



Expédition au Mexique en 1861-67 selon Déguignet

Retred deus bro Meksik

Dans le 10^e de ses cahiers manuscrits, publiés comme « Mémoires d'un paysan bas-breton », Jean-Marie Déguignet (1834-1905) donne sa vision critique sur l'expédition militaire française au Mexique déclenchée par l'Empereur Napoléon III dans les années 1861-67.

Napoleon tercero el assassino

Jean-Marie Déguignet, après sa période de « pacification militaire » en Algérie et Kabylie, se déclare volontaire pour la traversée d'Alger à Vera Cruz au Mexique où il débarque le 11 août 1865. Suite à plusieurs rébellions violentes, une instabilité politique et une guerre civile, et la perte du Texas et états voisins, la guerre est déclenchée en 1861 par une coalition franco-anglo-espagnole, menée par la France qui souhaite y créer un empire.

S'en suivirent les combats de 1862-63 gagnés par les troupes françaises, les anglais et les espagnols s'étant entre-temps retirés, notamment les batailles de Puebla ou de Camerone. Déguignet arrive dans ce territoire central qui, en 1864, est déclaré comme un empire avec à sa tête Ferdinand Maximilien de Habsbourg-Lorraine, proclamé Maximilien



1^{er} empereur du Mexique, et son épouse la princesse Charlotte de Belgique.

En 1865 la mission des troupes françaises est de tenter de conquérir le territoire nord du Mexique, là où les troupes mexicaines commandées par le président Benito Juarez sont puissantes. Le bataillon de Déguignet est basé à Durango, et se déplace même jusqu'à Avilez dans la région de Florez.

Là, en discutant avec un érudit local, ami de Juarez, Déguignet constate l'échec français : « *Nous restions maintenant en première ligne en face de l'ennemi, et le vrai cette fois. Ce n'était plus les bandes de chinacos, voleurs et incendiaires, que nous avions en face de nous, c'était l'armée républicaine qui descendait aussi derrière nous.* »

Il ne reste plus qu'à rebrousser chemin vers le port de Vera Cruz et reprendre le bateau « *le Souverain* » qui débarquera à Toulon le 3 mai 1867. Quelques semaines plus tard, au dépôt militaire



Mars 2020

Article :

« **Déguignet raconte l'expédition et la retraite françaises du Mexique** »

Espace
Déguignet

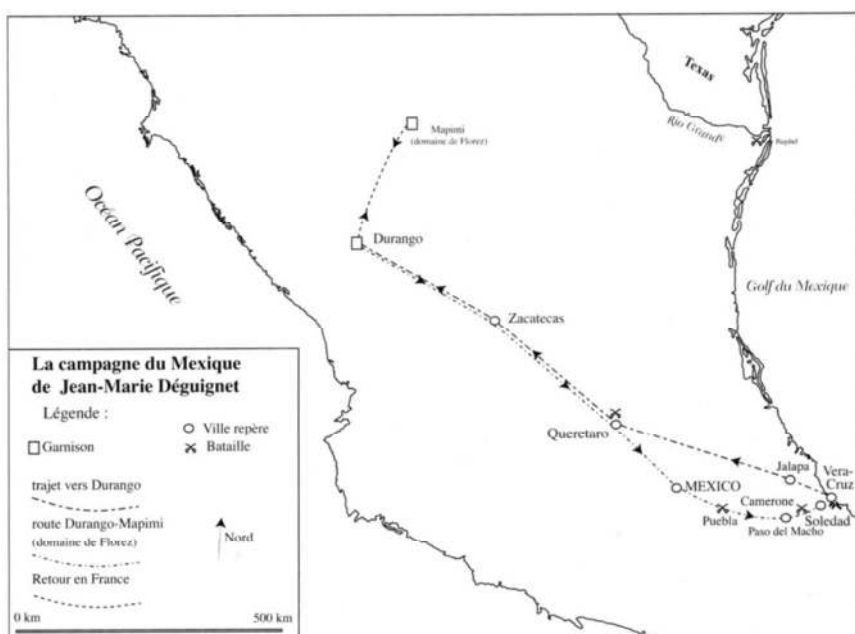
Billet du
21.03.2020



d'Aix, il finira ses « quatorze ans de services et autant de campagnes ».

On notera cet avis éclairé sur la raison de la retraite française : « L'Empereur [Napoléon III] avait été seulement avisé par les États-Unis de retirer ses troupes du Mexique immédiatement. Ces Américains, qui venaient de combattre pendant quatre ans pour la liberté, ne souffriraient pas que le tyran imbécile de la France vienne imposer des chaînes à un peuple ami et à côté d'eux. ».

Carte élaborée
par Norbert
Bernard

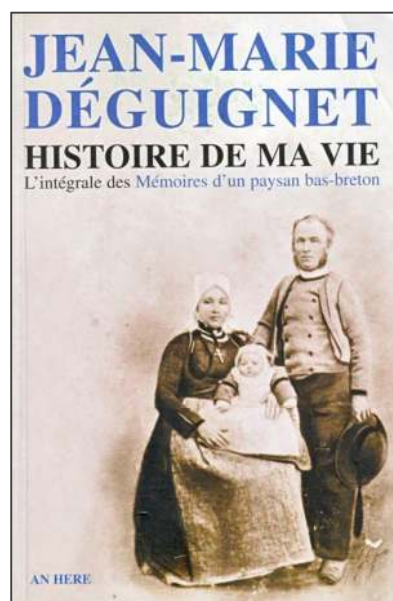


Cette appréciation a été remarquée par un éditorialiste américain qui cite notre soldat bas-breton : « Déguignet, who arrived in Mexico in 1865, witnessed France's embarrassing withdrawal two years later under American pressure. "The Americans, who had just spent four years fighting for freedom, would not stand for the imbecile tyrant of France coming to impose chains on a people who were both friend and next-door neighbor," he writes, noting with some glee: "So we were being run out, the way

marauding herds are run out -- with whips and whistles." »⁹

Jean-Marie Déguignet note effectivement avec un peu de jubilation ("glee" en anglais) : « Nous partions donc chassés comme on chasse les troupeaux maraudeurs, à coups de fouet et de sifflet »

Le bataillon de Déguignet sera le dernier à battre la retraite, essuyant les dernières balles des Mexicains : « Nous marchâmes encore jusqu'à Carneron, là où eut lieu le plus terrible et le plus glorieux fait d'armes de toute cette campagne, et que j'ai rapporté. Là, un train vint nous prendre pour nous conduire à Vera Cruz. En sortant de Cameron, nous vîmes encore dans le bois, le long de [la] ligne, des cavaliers rouges qui nous firent un dernier adieu en tirant quelques coups d'escopette derrière le train. Une heure après, la république mexicaine était délivrée de la présence "de los esclavos y bandidos de Napoleon tercero, el assassino". ».



⁹ Article « The Village Atheist » d'Alan Riding sur le site Internet www.nytimes.com

Homélie bretonne et ex-voto des soldats de 1870

D'hor Soudardet Mobilet

Le fondateur de la revue bretonne « Feiz-ha-Breiz », futur évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, de passage à la chapelle de Kerdévot début mai 1871 prononce une homélie en breton aux soldats de retour de la guerre contre les Prussiens.

Un grand merci à Régine Azori de Kernaou pour nous en avoir indiqué le compte-rendu dans la biographie de son arrière-arrière-grand-oncle.

Biographie et article de presse

« Un évêque breton. Monseigneur Léopold de Léséleuc de Kerouara. Évêque d'Autun, Chalon et Mâcon (1814-1873), Imprimerie Cornouaillaise, Quimper, 1932 » : Le chanoine Alfred Le Roy est l'auteur de la biographie détaillée de cette personnalité Léopold-René de Léséleuc de Kerouara, vicaire général de Quimper de 1859 à 1872, puis évêque d'Autun. L'évêque né à Saint-Pol-de-Léon est aussi un défenseur de la langue bretonne et crée en 1865 la revue « Feiz ha breiz »¹⁰.

¹⁰ « Feiz ha Breiz » est le premier journal hebdomadaire en langue bretonne, fondé en 1865 par le vicaire général Léopold-René de Léséleuc, sous la mandature de Mgr Sergent, et diffusé jusqu'en 1884, puis de 1899 à 1944, et enfin depuis 1945. De 1865 à 1883 la

Dans cette biographie, on le découvre en 1871 présidant un pardon à la chapelle de Kerdévot et faisant une homélie aux soldats de retour de la guerre contre les Prussiens. On notera que c'est une descendante des Léséleuc de Kerouara qui nous a indiqué ce passage, sa parenté étant issue du mariage en 1889 du neveu de Léopold, Augustin de Léséleuc, avec l'héritière des manoirs de Kervreyen et de Kernaou, lesquels, à proximité immédiate de Kerdévot, sont toujours possédés par leurs descendants.

Dans ce passage est rappelée la ferveur des pèlerins du 4 mai 1871 : « Dès le point du jour, les messes se succédèrent avec de nombreuses communions ; de tous les versants des collines, soldats revenus au foyer, pères et mères, joyeux et reconnaissants, convergent en groupes compacts vers la chapelle bénie. »

Et avant que la procession ne rentre dans la chapelle, « M. de Léséleuc monte sur le mur de l'enceinte extérieure, et de cette tribune en plein air, il parle la belle langue du pays ». Le biographe donne la traduction française d'une partie du discours publié en langue bretonne dans le journal « Feiz ha breiz ».

direction et rédaction furent assurées par Gabriel Morvan, puis par l'abbé Nédélec. En 1911, l'abbé Jean-Marie Perrot, rédacteur pour Feiz ha Breiz depuis 1902 en prend la direction jusqu'à sa mort en 1943. La revue Kroaz Breiz succéda de 1948 à 1950 à la revue Feiz ha Breiz, puis changea de nom pour s'appeler Bleun-Brug (1951-1984) quand elle commença à publier des articles en français.



Février 2020

Articles :

« LE ROY
Alfred -
Monseigneur
Léopold de
Léséleuc de
Kerouara »

« Pardonerien
e Kerdevot,
Pardon à
Kerdévot,
Feiz ha breiz
1871 »

Espaces
Biblio Breton
Journaux

Billet du
01.02.2020

Cet article sur les pardonneurs ¹¹ de Kerdévot, titré « *Pardonerien bet e Kerdevot d'ar 4 a Vae 1871* », signé des initiales L.B. et rédigé en langue bretonne, est particulièrement intéressant à cause du contexte de la guerre franco-prussienne.

Cela démarre par une ode à la nature : « *Caret a rant, d'an deiziou kenta euz an nevez amzer, pa gomans an traou sevel a nevez, da vintin pa veler an heol o sevel adren ar me-neziou ...* » (J'adore, aux premiers jours du printemps, quand les choses commencent à se développer de nouveau, le matin quand on voit le soleil se lever derrière les montagnes).

Et ces états d'âmes inspirés du mois de Marie sont l'occasion de faire pénitence et gagner des indulgences dans une chapelle bénie lors d'une fête de pardon. Et notamment à Kerdévot où les pèlerins sont particulièrement très nombreux au printemps 1871.

Le pardon de Kerdévot du 4 mai 1871, tout comme le pèlerinage du 4 avril 1871 un mois plus tôt, célèbre le retour de guerre des soldats français, et le vicaire général de Quimper, Léopold de Léséleuc, prononce un prêche en breton à la gloire des mères des soldats de retour d'une guerre meurtrière qui s'est enfin achevée : « *guell e guell e cavani gouscoude rei dezhan eun hano all a gavan guirroc'h c'hoas,*

dervez ar mamou » (n'est-il pas plus dans la vérité des événements tragiques, dont nous sommes délivrés, de l'appeler la journée des mères).

Un ex-voto ¹² de marbre blanc et de lettres dorées est mis ce jour dans la chapelle avec une inscription dont la traduction en breton rapportée par le journal est : « *Merk a Anaoudegez vad da I.-V KERDEVOT Evit ar skoazel E deus teurvezet rei D'hor Soudardet, Mobilet, Ha Mobilizet. 1871* » (Marque de reconnaissance à N.-D de KERDEVOT pour l'assistance Qu'elle a daigné donner À nos soldats, mobiles, Et mobilisés, 1871).

En fait le texte de la plaque encore aujourd'hui visible sur place sur le pilier central dédié aux ex-votos est écrit en français sous cette forme laconique : « *Reconnaissance à ND de Kerdévot qui a si bien protégé nos soldats et mobiles Bretons. 1871* », les mobiles étant l'abréviation de la Garde nationale mobile, dans laquelle servaient de nombreux bretons appelés sur les fronts de l'est contre les prussiens.



¹¹ Pardonneurs, pluriel : bretonnisme dérivé du pluriel breton *Pardonerien* pour nommer les personnes assistant à un pardon breton (forme de pèlerinage et une des manifestations les plus traditionnelles de la foi populaire en Bretagne).

¹² Ex-voto, s.m. : plaque (ou tableau ou tout autre objet) portant une formule de reconnaissance, qui est placé dans une église ou dans une chapelle, en remerciement de l'obtention d'une grâce ou de l'accomplissement d'un vœu (Encyclopaedia Universalis).

Foyers épidémiques de la variole en 1881 et en 1888

Marv gant ar vreaac'h

En ces temps marqués par le « corona virus », il n'est inopportun de se rappeler que la propagation de la variole a fait de nombreuses victimes en France, et dans notre commune en particulier en 1881 et en 1888. Mais à cette époque il y avait un vaccin salubre.

Références : registres d'état-civil, délibérations du conseil municipal d'Ergué-Gabéric et articles dans les journaux locaux du « Finistère »¹³ et du « Courrier du Finistère »¹⁴.

¹³ Le Finistère : journal politique républicain fondé en 1872 par Louis Hémon, bi-hebdomadaire, puis hebdomadaire avec quelques articles en breton. Louis Hémon est un homme politique français né le 21 février 1844 à Quimper (Finistère) et décédé le 4 mars 1914 à Paris. Fils d'un professeur du collège de Quimper, il devient avocat et se lance dans la politique. Battu aux élections de 1871, il est élu député républicain du Finistère, dans l'arrondissement de Quimper, en 1876. Il est constamment réélu, sauf en 1885, où le scrutin de liste lui est fatal, la liste républicaine n'ayant eu aucun élu dans le Finistère. En 1912, il est élu sénateur et meurt en fonctions en 1914.

¹⁴ Le « Courrier du Finistère » est créé en janvier 1880 à Brest par un imprimeur Brestois, Jean-François Halégouët qui était celui de la Société anonyme de « l'Océan » qui éditait à Brest depuis 1848 le journal du même nom, et par Hippolyte Chavanon, rédacteur en chef commun des deux publications. Le but

Un surplus de plus de 50 décès

Sur la courbe ci-après des chiffres de mortalité pour la commune d'Ergué-Gabéric, on remarque un pic très marqué de 113 décès au total pour l'année 1881, à savoir un chiffre doublé par rapport au chiffre moyen de 55 des années précédentes, mais en 1888 il est à peine supérieur à 60 morts.

En fait pour ces deux années épidémiques, comme l'ont rapporté les journaux finistériens, les foyers communaux de contagion ont été différents : en 1881 ce sont les régions de Quimper et de Pont-Aven qui ont été touchées les premières, en 1888 la variole s'est propagée sur Brest, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Laz et Leuhan.

En 1881, la seule délibération du conseil municipal faisant état de l'épidémie date de début juillet, et il n'y est question que de « la

des deux organes est de concourir au rétablissement de la monarchie. Le Courrier du Finistère est, de 1880 à 1944, un journal hebdomadaire d'informations générales de la droite légitimiste alliée à l'Eglise catholique romaine jusqu'au ralliement de celle-ci à la République. Il est resté ensuite le principal organe de presse catholique du département, en ayant atteint un tirage remarquable de 30 000 exemplaires en 1926. Rédigé principalement en français, il fait une place remarquable à la langue bretonne, qui est, alors, pour certains ruraux, la seule langue lisible, grâce à l'enseignement du catéchisme. Ayant continué de paraître pendant l'Occupation allemande (1940-1944), Le Courrier du Finistère fait l'objet d'une interdiction de parution. Pour lui faire suite, le diocèse de Quimper a suscité la création d'un hebdomadaire au contenu unique, mais sous deux titres, le Courrier du Léon et le Progrès de Cornouaille.



Mars 2020

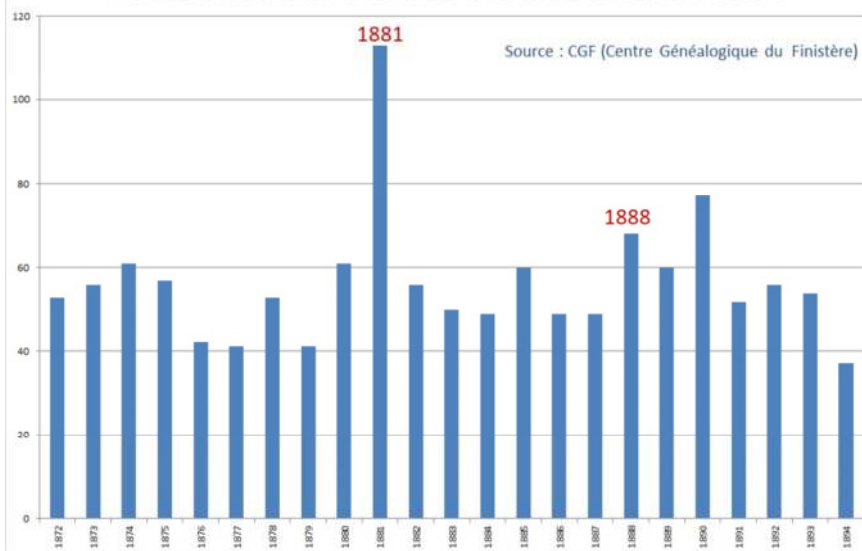
Article :

« 1881, 1888 - Épidémies de varioles en délibérations municipales et dans les journaux »

Espaces Archives Journaux

Billet du 07.03.2020

Nombre de décès à ERGUE-GABERIC de 1872 à 1894



Dans le journal « *Le Courrier du Finistère* » on trouve aussi des encarts en langue bretonne où le terme « *ar vreak'h* » pour désigner la variole semble refléter une angoisse locale face à la pandémie.

Le même conseil gabéricois du 2 avril préconise que les vaccinations se fassent sur les trois quartiers principaux de la commune : « *Tous les membres du conseil voudraient que comme par le passé le médecin veuille bien vacciner au bourg, à l'école de Lestonan et à Kerdévet* ». Le terme « *comme le passé* » fait probablement référence à la campagne de vaccination qui a suivi l'épidémie surprise de 1881.

En ces années-là, la technique du vaccin antivariolique est nouvelle et innovante car la « *vaccine* » découverte par l'anglais Edward Jenner, n'a été introduite en France qu'à partir de 1820 et devait être fabriquée à partir de souches animales (veaux et génisses). Après ces propagations varioliques de la fin du 19^e siècle il faudra attendre presque 100 ans pour que la variole ne soit complètement éradiquée, la dernière épidémie étant celle de Vannes en 1955.

répartition d'une somme de cent francs attribuée aux varioleux par M. le Préfet ». La présence de malades de la variole est bien confirmée par la prise en compte de ce secours.

Mais en réalité cette année-là on compte à Ergué-Gabéric plus d'une soixantaine de décès dus à la variole. Le doublement de la mortalité annuelle est rigoureusement égal à celui de la commune de Kerfeunteun qui a aussi souffert du fléau.

Début avril 1888, le conseil municipal fait état d'une circulaire préfectorale sur la protection contre la variole : « *Les membres du conseil municipal s'occupent de la circulaire préfectorale qui donne des conseils et instructions concernant l'épidémie de variole.* » Cette circulaire, publiée dans le journal « *Le Finistère* » du 21 mars, donne des instructions précises aux habitants, à la fois en français et en breton, et découpée en 4 parties : I° Isolement des malades ; II° Désinfection des linges ; III° Isolement des locaux ; IV° Vaccinations et revaccinations.

Science tenante
Le Conseil après avoir pris connaissance de la lettre de M. le Préfet en date du 29 mars dernier relative à la répartition d'une somme de cent francs attribuée aux varioleux par M. le Préfet nommé Messieurs Gannan et Niche comme distributeurs de la dite somme.
Le Conseil décide de la somme de cent francs.
Le Conseil décide de la somme de cent francs.
Le Conseil décide de la somme de cent francs.

Assistance municipale aux vieillards en 1905-1909

Skoazell an tud kozh

Comment le Conseil Municipal d'Ergué-Gabéric doit se conformer aux obligations de la loi du 14 juillet 1905 portant sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, et comment statistiquement et politiquement cette assistance est localement dispensée.

Analyse d'après le registre des Délibérations du Conseil Municipal du 16 novembre 1879 au 21 novembre 1909, conservé aux Archives Municipales d'Ergué-Gabéric.

Indemnités de vieillesse

La loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance obligatoire des vieillards et infirmes est l'amorce du système français de solidarité sociale républicaine et met fin au caractère facultatif des entraides proposées par les bureaux de bienfaisances, hospices en donnant plus de pouvoirs aux instances communales ¹⁵.

Son article I précise les personnes concernées : « Tout Français privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'exis-

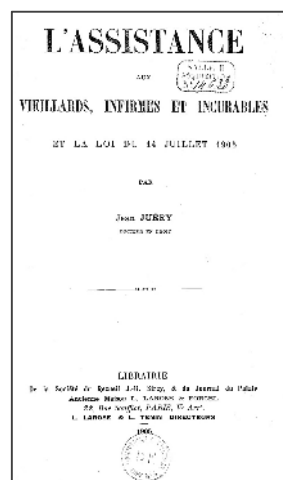
tence et, soit âgé de plus de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable, reçoit, aux conditions ci-après, l'assistance instituée par la présente loi. »

Et l'article 20 explique le principe d'allocation mensuelle : « L'assistance à domicile consiste dans le paiement d'une allocation mensuelle. Le taux de cette allocation est arrêté, pour chaque commune, par le Conseil municipal, sous réserve de l'approbation du Conseil général et du ministre de l'Intérieur. Il ne peut être inférieur à 5 francs ni, à moins de circonstances exceptionnelles, supérieur à 20 francs. ».

Avant 1905 à Ergué-Gabéric un bureau de bienfaisance était en charge du programme d'assistance envers les enfants en difficultés et les vieillards indigents. Le compte administratif de 1904 fait état d'un montant annuel de dépenses de 1340 francs couvertes en partie par des subventions départementales.

En novembre 1905 un conseil municipal prend acte de la nouvelle loi : « le taux de l'allocation mensuelle à accorder aux vieillards, infirmes et incurables de la commune qui recevront l'assistance à domicile serait de 10 francs, évaluations détaillées des divers éléments de dépenses que nécessite l'entretien dans cette commune d'un assisté à domicile à 0 f 60 c dont 0 f 30 c pour pain et 0 f 30 pour viande et beurre ».

Si l'on tient compte de l'évaluation journalière en terme de besoins nutritionnels, « 0 f 30 c pour pain et 0 f 30 pour viande et beurre », ce qui fait 18 francs par



Janvier 2020

Article :

« 1905-1909
- La loi du
14.07.1905
et l'aide
communale
aux indigents
et assistés »

Espace
Archives

Billet du
18.01.2020

¹⁵ De la bienfaisance à l'assistance. Jalons pour "gouverner la misère", Françoise Fortunet, Le Seuil, 2002. ISBN 9782020558068.



mois, on peut considérer que l'état couvre désormais 55% par ses 10 francs d'indemnités. Rapporté en euros de 2015 cela ferait un équivalent théorique d'une quarantaine d'euros d'allocation.

Avec l'application de la loi de 1905 on dispose de statistiques nationales par département et l'on sait notamment que les départements industriels ("et possédant de grands centres urbains"), mais aussi les départements bretons et corses, présentent à cette époque un nombre important de vieillards indigents ou infirmes. Ainsi dans le Finistère 33% des vieillards de plus de 70 ans doivent être assistés ¹⁶.

Entre 1905 et 1909 le conseil municipal d'Ergué-Gabéric inclut dorénavant dans ses délibérations les éléments d'arbitrage des listes de vieillards et infirmes assistés, c'est-à-dire les noms, âges, domiciles des nouveaux assistés, au total 55 personnes. Cela commence en 1905 par 9 postulants (une personne à hospitaliser, 5 femmes et 4 hommes à maintenir à domicile), et ensuite 9 femmes et 11 hommes en 1907, 7 femmes et 4 hommes en 1908, 5 femmes et 8 hommes en 1909.

On peut répartir les 55 personnes recensées en deux catégories : les « *vieillards* » de plus de 70 ans pour 80% et les « *infirmes* » dont l'âge est systématiquement de plus de 60 ans

¹⁶ La Loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables : ses premiers résultats. Dugé de Bernonville. Journal de la société statistique de Paris, tome 52 (1911), p. 216-229.

(sauf un âgé de 33 ans) pour 20% d'entre eux. Comme on ne sait pas leur dates de décès et de fin de droits, on peut estimer que l'allocation doit toucher en 1908-1909 un volant d'environ 40 assistés sur 55, ce qui fait un budget annuel de plus de 4000 francs.

Le taux de 10 francs d'allocation mensuelle fait l'objet d'un vote en mai 1907 : « *M. le Maire donne connaissance au conseil du taux actuel de l'allocation mensuelle accordée aux vieillards assistés, considérant qu'il est trop élevé. Le conseil après en avoir délibéré fixe le taux pour 1908 à 6 f* ». Mais cette décision ne sera pas validée par les instances départementales et le taux restera à 10 francs.

On voit donc qu'à Ergué-Gabéric la loi de 1905 est appliquée pour protéger les personnes indigentes âgées de plus de 60 ans, et moins pour les infirmes et malades incurables.

Par contre deux autres natures d'assistance sont dispensées par décisions municipales : d'une part les jeunes conscrits soutiens de familles qui ont droit à une allocation journalière de 75 centimes (soit environ 22 francs par mois), et les réservistes indigents un peu plus âgés qui disposent de 6 à 10 francs par période d'instruction militaire de 13 à 28 jours.

Et enfin la troisième catégorie des enfants assistés restent couverts par le bureau de bienfaisance dont il faut tous les ans voter un budget supplémentaire.

15 novembre
1908 - Le
conseil accorde
l'allocation
mensuelle aux
vieillards
dénommés ci-
dessous :

1° Lejeour Marie
Françoise.

2° Conan Jean
Louis.

3° Donnard
Marie Jeanne.

Un exemple de vieillard assisté attire notre attention : dans le registre pour la délibération de novembre 1908 Jean-Louis Conan de Kerdilès, né en 1838 à Kerdilès en Ergué-Gabéric ¹⁷, apparaît dans la liste des allocataires. Il vient tout juste d'avoir 70 ans et est déficient visuel sans doute suite à une cataracte ou un diabète.



Jean-Louis Conan, décède en 1916 et la photo ci-dessus a dû être prise peu de temps avant, près du puits de la ferme à Kerdilès, où il pose presque totalement aveugle.

¹⁷ Naissance - 29/06/1838 - Ergué-Gabéric (Kerdilès) - CONAN Jean Louis, enfant de Guénolé et de Marie Louise LE GUYADER. Témoins : Hervé barré 30a jean pennanech 47a cultivateurs. Naissance de son père : Naissance - 19/09/1810 - Elliant (Botbodern) de CONAN Guenel, fils de Michel, âgé de 35 ans et de Louise LE DE.

Dossiers d'archives des camps alle- mands en 1939-45

Dosieroù alaman

Les Archives Arolsen, centre de documentation localisé dans la ville de Bad Arolsen en Allemagne, dévoilent le sort de 3 déportés gabérics. Une institution qui a pour but de publier les dossiers des administrations nazies en 1939-45 et des armées alliées de libération des camps.

On trouvera ici l'évocation des dossiers relatifs aux gabérics référencés au fur et à mesure des programmes de numérisation. On compte aujourd'hui trois prisonniers ou déplacés connus : Jean Le Corre (né au bourg en 1920) aux camps de Neugamme et Buchenwald, Louis Laurent (né à Kerdalès en 1912) et Michel Tymen (né à Mesnaonic en 1909). Par contre on recherche toujours les traces de Pierre Goazec au camp d'Auschwitz-Birkenau.

Résumé du Corpus Vitrarum

Le programme de numérisation des Archives Arolsen est loin d'être terminé, mais de plus en plus de pièces sont désormais disponibles sur le site arolsen-archives.org, notamment depuis la publication en novembre 2019 de 800.000 documents rédigés en zone d'occupation américaine.

Arolsen
Archives
International Center
on Nazi Persecution



Jean Le Corre
(1920-2016)

Février 2020

Article :

« 1944-1947
- Les dossiers
des Archives
Arolsen pour
les victimes
gabérics
du nazisme »

Espace
Archives

Billet du
08.02.2020



**KL. : Weimar-
Buchenwald -
Häftl.-Nr :
136.857.
Häftlings-
Personal-Karte.**

**Fam.-Name : L e
C o r r e .**

**Vorname : Jean-
Henri. Geb. am
15.8.20 in
Ergue-Gaberic**

On y trouve notamment le dossier complet du résistant déporté Jean Le Corre, documents enregistrés au camp de Buchenwald et incluant ses cartes matricules et de détention (« *Häftlings-Personal-Karte* »).

Jean Le Corre a déjà raconté dans un livre son arrestation et sa déportation après un acte de résistance à Quimper, à savoir le cambriolage des papiers du S.T.O. Les Archives Arolsen confirment les dates de détentions : le 31 juillet 1944 à Neugamme (« *Eingewiesen am. 31.7.1944 durch: in K.L. : Neugamme Polit. Franzose* ») et le 22 mars 1945 à Buchenwald (« *Überstellt am : 22.3.1945 an K.L. Buchenwald* »).

Un tas de détails est consigné dans ses cartes de détentions : son matricule 136.857 bien sûr, ses caractéristiques physiques, naissance et domiciliation au bourg d'Ergué-Gabéric, noms des parents, profession (« *ingenieur* » et la précision « *Landwirtschaft* » pour sa spécialité agricole), et son statut de détenu politique et non de prisonnier de guerre.

Le deuxième dossier gabéricois est constitué d'une liste d'étrangers, juifs et apatrides dans

laquelle est inscrit Louis Laurent né à Kerdales en 1912. Il est déclaré avoir reçu le 10 février 1944 un titre de séjour (« *Aufenthalt Anzeige* ») de la part de la ville de Lauf an der Pegnitzle (Bavière). Nous n'en savons pas plus sur les circonstances de son séjour en Allemagne.

Le troisième dossier concerne Michel Tymen né en 1909 à Mesnaonic pour lequel est établie une fiche D.P. ou « *Deplaced Person* » (personne déplacée) remplie par les organisations des Nations Unies et des camps internationaux de réfugiés. Sont notés ses professions de camionneur des Messageries et de cultivateur, et son rattachement au Camp William II. Il déclare aussi détenir 1944 les sommes de 55 Reichsmarks (marks du Reich, abréviation RM) et de 30 Francs français.

Au-delà de ces 3 dossiers, il est fort à parier que d'autres informations seront collectées dans les années à venir.

On aimerait par exemple en savoir plus sur un autre natif d'Ergué-Gabéric, Pierre Goazec, cité dans une biographie britannique comme « *deported to Auschwitz-Birkenau for having sheltered two Jewish children in Gabéric during WWII* » (déporté à Auschwitz-Birkenau pour avoir hébergé deux enfants juifs à Ergué-Gabéric pendant la seconde guerre mondiale). Les prochaines numérisations d'Archives Arolsen vont probablement dévoiler ce pan d'histoire oubliée.



Exfiltration et futur retour de la croix de Kroas-Ver

Distro war e gíz

En juin 2019 la petite croix de Kroas-Ver a été délogée de son emplacement millénaire pour permettre les travaux de démolition et de reconstruction des habitations du bas de la rue de Kerdévot. Neuf mois plus tard, les riverains s'interrogent

La raison en est que l'agenda du retour de la croix sculptée par les services techniques municipaux reste une inconnue, et personne ne voudrait voir se reproduire l'oubli et la disparition récente de la statuaire médiévale de Notre-Dame-de-Folgoët. En mars 2020 les travaux de reconstruction de l'îlot Nédélec s'achevant (cf. photo de février ci-dessous), la croix de Kroas-Ver pourrait retrouver sa place devant l'ancien petit commerce, toujours debout, et qui porte son nom « *Ti-ar-Groas-Ver* »



Cette petite croix fruste est dressée sur le bord du trottoir coté ouest du n° 2 de la rue de Kerdévot. Faisant environ 40 cm

de largeur et 1m10 de hauteur, les spécialistes lui attribuent une datation du Haut-Moyen-Age, entre l'an 500 et 1000 ap. J.-C.

La maison et la route, « *Ti-ar-Groas-Ver* » et « *Hent-ar-Groas-Ver* », ainsi qu'un champ voisin, ont des dénominations cadastrales qui reprennent celle de la croix et qu'on peut traduire par "Croix-Courte". Pendant plus de 30 ans la maison fut occupée par les commerces de Mme Le Corre et ensuite de Mme Le Berre, née Marie Keraval, que les anciens connaissaient bien : c'était la mercerie du bourg qui faisait aussi office d'épicerie avec ses bonbons très appréciés des écoliers.

Auparavant « *Ti-ar-Groas-Ver* » avait abrité un cordonnier, un bijoutier, et fut aussi la demeure de l'institutrice de l'école publique située de l'autre côté de la rue.

La croix devant la maison est pour ses habitants une protection divine contre les revenants. Par sa position près de la porte d'entrée, elle interdit l'accès à tout trépassé qui voudrait troubler la quiétude des vivants.

C'est au début du XXe siècle que l'institutrice, croyant bien faire, déplaça la croix qui gênait peut-être la circulation, et la mit près du puits en pierre qui se trouve côté pignon. Mais il fallut replacée très vite la croix à sa position initiale, car la maison était envahie par les forces du mal, et ses habitants ne pouvaient plus fermer l'œil de la nuit.

Espérons que prochainement nous serons rassurés quant au retour de la croix.



Février 2020

Article :

« La petite croix médiévale de Kroas-Ver »

Espace Patrimoine

Billet du 298.02.2020

LA CROIX MÉDIÉVALE DE KROAS-VERR AVANT SON EXFILTRATION

